

République Française

Département du Jura

Nombre de membres
Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à
la délibération : 15

Date de convocation
14 août 2014

Date d'affichage :
8 septembre 2014

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
et publication ou
notification du



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIGNOVILLARD

Séance du 1^{er} septembre 2014

L'an deux mil quatorze le premier septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SERRETTE Florent - Maire

Présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Absents excusés : Nicolas GRIFFOND (pouvoir donné à Claudine QUATREPOINT)

Secrétaire : Gérard MUGNIOT

Objet : Frais de scolarité pour l'année scolaire 2013/2014

Après avoir pris connaissance du détail des différentes dépenses engagées par la Commune au titre des frais scolaires pour l'année 2013/2014 soit du 01/07/2013 au 30/06/2014, le coût par enfant est de 773,78€.

La participation des différentes communes sera donc la suivante :

- Bief-du-Fourg : 27 élèves, soit 20 892.09 €
- Charency : 1 élève, soit 773,78 €
- Cerniebaud 1 élève, soit 773,78 €
- Longcochon 2 élèves, soit 1 547,56 €
- Communailles-en-Montagne : 4 élèves, soit 3 095,12 €

Après délibération, le Conseil municipal valide ces différentes participations et charge le Maire d'émettre les titres pour encaissements. Un courrier d'accompagnement sera établi afin d'expliquer la hausse sensible des frais cette année (mise en service de l'extension de l'école, ascenseur, entretien supplémentaire, chauffage...).

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Florent SERRETTE